



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1215/2025
Date de la séance du CE : 12 novembre 2025
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : COMMENTS "2025.BVD.2753" PATH=Dokument/Geschaef/*[name()='Geschaef']/Signatur
* MERGEFORMAT2025.BVD.2753
Classification : Non classifié

Autorisations de dépenses à renouveler pour la prolongation de locations cantonales relevant de la compétence du Grand Conseil ; arrêté collectif 2026 pour les crédits d'engagement

1. Objet

Arrêté collectif pour les crédits d'engagement de locations cantonales à prolonger, lesquelles requièrent de nouvelles autorisations de dépenses du Grand Conseil en 2025.

2. Bases légales

- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction des travaux publics et des transports (OO DTT ; RSB 152.221.191), article 14
- Loi du 15 juin 2022 sur les finances (LFin ; RSB 620.0), articles 21 ss
- Ordonnance du 16 novembre 2022 sur les finances (OFin ; RSB 621.1), articles 21 ss

3. Autorisations de dépenses distinctes pour des locations

Les autorisations de dépenses pour des locations cantonales devant être renouvelées par le Grand Conseil sont regroupées chaque année dans un arrêté collectif afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble. Chaque location fait l'objet d'une autorisation de dépenses distincte et peut être approuvée ou refusée individuellement.

Pour les locations figurant au point 3.1, de nouvelles autorisations de dépenses sont nécessaires afin que les contrats de bail actuels, qui ont fait leurs preuves, puissent être reconduits. Les autorisations de dépenses en vigueur sont limitées dans le temps et doivent donc être renouvelées.

Pour chacune des locations citées au point 3.2, il sera bientôt possible de faire valoir une option contractuelle de prolongation ou de reconduire tacitement le contrat, moyennant le préavis indiqué.

Les contrats de bail pour les locations dont il est question au point 3.3 ne satisfont plus aux conditions actuelles et doivent donc être renouvelés ou complétés par des avenants.

Le point 3.4 mentionne les locations faisant actuellement l'objet d'une autorisation de dépenses non limitée dans le temps qui va devenir limitée par le présent arrêté.

3.1 Locations dont les autorisations de dépenses arrivent à échéance

Les autorisations de dépenses des locations ci-dessous arrivent à échéance en 2025 ou en 2026. Ces sites doivent être conservés et les autorisations de dépenses prolongées.

3.1.1 Berne, Bernstrasse 100a

Entité utilisatrice : Police cantonale (DSE)
Numéro de contrat : 200863
Location cant. depuis le : 15.02.2008
Durée (actuelle) du contrat : Durée indéterminée
Crédit demandé pour : 1 an et 11 mois, du 01.02.2028 au 31.12.2029

Loyer annuel		CHF	344 316
composé de	loyer net	CHF	289 308
	charges	CHF	55 008
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	344 316
Crédit à approuver		CHF	344 316

3.1.2 Nidau, Aarbergstrasse 3

Entité utilisatrice : Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (INC)
Numéros de contrat : 200975, 201011, 200940
Location cant. depuis le : 01.07.2022 (200975), 01.08.2022 (201011), 01.07.2021 (200940)
Durée (actuelle) du contrat : Durée fixe jusqu'au 30.06.2027 (200975; 201011), respectivement 31.07.2028 (200940)
Crédit demandé pour : 6 ans et 1 mois, du 01.07.2027 au 31.07.2033

Loyer annuel		CHF	376 756
composé de	loyer net	CHF	361 737
	charges	CHF	15 019
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	376 756
Crédit à approuver		CHF	376 756

3.1.3 Spiez, Schlüsselmattenweg 23/25

Entité utilisatrice : Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (INC)
Numéro de contrat : 200557
Location cant. depuis le : 01.01.1995
Durée (actuelle) du contrat : Durée fixe jusqu'au 30.04.2028, puis durée indéterminée
Crédit demandé pour : 5 ans, du 01.05.2028 au 30.04.2033

Loyer annuel		CHF	1 176 048
composé de	loyer net	CHF	912 048
	charges	CHF	264 000
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	1 176 048
Crédit à approuver		CHF	1 176 048

3.1.4 Berne, Schwarztorstrasse 31

Entité utilisatrice :	Office de la culture (INC)		
Numéro de contrat :	200770		
Location cant. depuis le :	01.01.2017		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 31.12.2026, puis reconduction automatique d'un an		
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.01.2027 au 31.12.2031		
Loyer annuel		CHF	358 961
composé de	loyer net	CHF	324 336
	charges	CHF	34 625
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	358 961
Crédit à approuver		CHF	358 961

3.1.5 Berne, Effingerstrasse 12

Entité utilisatrice :	Office de l'école obligatoire et du conseil (INC)		
Numéro de contrat :	200794		
Location cant. depuis le :	01.01.1968		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 30.06.2027, puis reconduction automatique de cinq ans		
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.07.2027 au 31.06.2032		
Loyer annuel		CHF	238 331
composé de	loyer net	CHF	213 330
	charges	CHF	25 001
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	238 331
Crédit à approuver		CHF	238 331

3.1.6 Berne, Gesellschaftsstrasse 47/49

Entité utilisatrice :	Université (INC)		
Numéro de contrat :	200202		
Location cant. depuis le :	01.03.1973		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 30.06.2027, puis durée indéterminée		
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.07.2027 au 30.06.2032		
Loyer annuel		CHF	255 740
composé de	loyer net	CHF	224 140
	charges	CHF	31 600
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	255 740
Crédit à approuver		CHF	255 740

3.1.7 Berne, Brunnadernstrasse 42

Entité utilisatrice : Police cantonale (DSE)
Numéro de contrat : 200864
Location cant. depuis le : 01.01.2008
Durée (actuelle) du contrat : Durée indéterminée
Crédit demandé pour : 5 ans, du 01.01.2028 au 31.12.2032

Loyer annuel		CHF	381 084
composé de	loyer net	CHF	331 104
	charges	CHF	49 980
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	381 084
Crédit à approuver		CHF	381 084

3.2 Locations avec option de prolongation

Pour les sites suivants, les contrats de bail en vigueur comprennent des options de prolongation qu'il est possible de faire valoir en 2025 ou en 2026 pour d'autres durées fixes de bail. Les options doivent être activées avant l'échéance de la durée fixe actuelle du contrat de bail. Il est judicieux de les faire valoir lorsque le canton est intéressé par une autre durée fixe de location et, donc, par une protection contre la résiliation. Pour y parvenir dans les délais, les autorisations de dépenses doivent déjà être renouvelées par l'arrêté collectif ci-joint étant donné que les options sont à la base de nouveaux engagements qui courent au-delà de la durée des autorisations de dépenses existantes.

3.2.1 Berne, Weltpoststrasse 5

Entité utilisatrice : Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (DIJ)
Numéros de contrat : 200589, 200590, 200711
Location cant. depuis le : 01.01.2013
Durée (actuelle) du contrat : Durée fixe jusqu'au 31.12.2027, puis option de prolongation jusqu'au 31.12.2032
Crédit demandé pour : 5 ans, du 01.01.2028 au 31.12.2032

Loyer annuel		CHF	284 297
composé de	loyer net	CHF	249 521
	charges	CHF	34 776
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	284 297
Crédit à approuver		CHF	284 297

3.2.2 Berne, Freiburgstrasse 3

Entité utilisatrice : Université (INC)
Numéros de contrat : 200869, 200872, 200873
Location cant. depuis le : 01.08.2019
Durée (actuelle) du contrat : Durée fixe jusqu'au 31.07.2027 (200869), 31.08.2027 (200872), 30.11.2027 (200873), options de prolongation de cinq ans
Crédit demandé pour : 5 ans et 4 mois, du 01.08.2027 au 30.11.2032

Loyer annuel		CHF	1 991 290
composé de	loyer net	CHF	1 428 351
	Amortissement	CHF	562 939
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	1 991 290
Crédit à approuver		CHF	1 991 290

3.2.3 Berne, Südbahnhofstrasse 14d

Entité utilisatrice :	Office de l'exécution judiciaire (DSE)
Numéros de contrat :	200839, 200897, 201000, 200998
Location cant. depuis le :	01.03.2014
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 31.08.2027, puis option de prolongation jusqu'au 31.08.2032
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.09.2027 au 31.08.2032

Loyer annuel		CHF	591 978
composé de	loyer net	CHF	538 398
	charges	CHF	53 580
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	591 978
Crédit à approuver		CHF	591 978

3.2.4 Berne, Laupenstrasse 19

Entité utilisatrice :	Haute école spécialisée bernoise (INC)
Numéro de contrat :	201002
Location cant. depuis le :	01.07.2022
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 30.06.2027, puis option de prolongation jusqu'au 30.06.2032
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.07.2027 au 31.06.2032

Loyer annuel		CHF	211 730
composé de	loyer net	CHF	178 261
	charges	CHF	33 468
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	211 730
Crédit à approuver		CHF	211 730

3.2.5 Berne, Effingerstrasse 47 / Haslerstrasse 30

Entité utilisatrice :	Haute école spécialisée bernoise (INC)
Numéro de contrat :	201158
Location cant. depuis le :	01.10.2022
Durée (actuelle) du contrat :	Contrat à durée déterminée jusqu'au 30.09.2027, option de prolongation jusqu'au 30.09.2032
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.10.2027 au 30.09.2032

Loyer annuel		CHF	291 624
composé de	loyer net	CHF	262 281
	charges	CHF	29 343
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	291 624
Crédit à approuver		CHF	291 624

3.2.6 Berne, Alpeneggstrasse 22

Entité utilisatrice :	Université (INC)		
Numéro de contrat :	200798		
Location cant. depuis le :	01.12.2007		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 30.11.2027, puis option de prolongation jusqu'au 30.11.2032		
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.12.2027 au 30.11.2032		
Loyer annuel		CHF	303 193
composé de	loyer net	CHF	301 092
	charges	CHF	2 100
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	303 192
Crédit à approuver		CHF	303 192

3.2.7 Tramelan, chemin des Lovières 4

Entité utilisatrice :	Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (INC)		
Numéro de contrat :	200518		
Location cant. depuis le :	01.08.2012		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 31.07.2027, puis option de prolongation jusqu'au 31.07.2032		
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.08.2027 au 31.07.2032		
Loyer annuel		CHF	311 932
composé de	loyer net	CHF	271 932
	charges	CHF	40 000
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	311 932
Crédit à approuver		CHF	311 932

3.2.8 Bienne, Rue du Débarcadère 20

Entité utilisatrice :	Police cantonale (DSE), Ministère public (DIJ)		
Numéro de contrat :	200673		
Location cant. depuis le :	01.08.2008		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 30.11.2027, puis option de prolongation jusqu'au 30.11.2032		
Crédit demandé pour :	4 ans, du 01.12.2028 au 30.11.2032		
Loyer annuel		CHF	496 344
composé de	loyer net	CHF	411 688
	charges	CHF	84 656
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	496 344
Crédit à approuver		CHF	496 344

3.2.9 Bienne, Rue Alexander-Schöni 40

Entité utilisatrice :	Police cantonale (DSE)		
Numéros de contrat :	200832, 200833, 201060		
Location cant. depuis le :	01.04.2018		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 31.03.2028 (200832), 31.03.2029 (201060), option de prolongation de 5 ans		
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.04.2028 / 01.04.2029 au 31.03.2033 / 31.03.2034		
Loyer annuel		CHF	295 114
composé de	loyer net	CHF	255 404
	charges	CHF	39 710
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	295 114
Crédit à approuver		CHF	295 114

3.2.10 Bienne, Rue de la Gare 50

Entité utilisatrice :	Office de l'école obligatoire et du conseil (INC)		
Numéros de contrat :	200405, 200980, 201113		
Location cant. depuis le :	01.07.2009 (200405), 01.03.2022 (200980), 16.02.2024 (201113)		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée indéterminée (200405), durée fixe jusqu'au 31.05.2027 (200980) et au 31.01.2029 (201113)		
Crédit demandé pour :	4 ans et 11 mois, du 01.07.2027 au 31.05.2032		
Loyer annuel		CHF	204 204
composé de	loyer net	CHF	178 404
	charges	CHF	25 800
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	204 204
Crédit à approuver		CHF	204 204

3.2.11 Berthoud, Pestalozzistrasse 17

Entité utilisatrice :	Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (INC)		
Numéro de contrat :	200576		
Location cant. depuis le :	01.01.1998		
Durée (actuelle) du contrat :	Durée fixe jusqu'au 31.07.2028, puis option de prolongation jusqu'au 31.07.2033		
Crédit demandé pour :	5 ans, du 01.08.2028 au 31.07.2033		
Loyer annuel		CHF	872 584
composé de	loyer net	CHF	692 584
	charges	CHF	180 000
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	872 584
Crédit à approuver		CHF	872 584

3.3 Contrats de bail à renouveler ou à compléter par des avenants

3.3.1 Berne, Schwarztorstrasse 48

Entité utilisatrice : Haute école spécialisée bernoise (INC)
Numéro de contrat : 200450
Location cant. depuis le : 01.09.2011
Durée (actuelle) du contrat : Durée indéterminée, fixe jusqu'au 31.12.2029
Crédit demandé pour : 5 ans, du 01.09.2027 au 31.08.2032

Loyer annuel		CHF	2 120 964
composé de	loyer net	CHF	1 787 412
	charges	CHF	333 552
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin			CHF 2 120 964
Crédit à approuver			CHF 2 120 964

3.3.2 Berne, Kasernenstrasse 27

Entité utilisatrice : Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (INC)
Numéro de contrat : 200248
Location cant. depuis le : 16.01.2006
Durée (actuelle) du contrat : Durée fixe jusqu'au 31.01.2028, puis option de prolongation jusqu'au 31.01.2033
Crédit demandé pour : 4 ans et 2 mois, du 01.12.2028 au 31.01.2033

Loyer annuel		CHF	546 636
composé de	loyer net	CHF	501 336
	charges	CHF	45 300
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin			CHF 546 636
Crédit à approuver			CHF 546 636

3.3.3 Berne, Wankdorffeldstrasse 102

Entité utilisatrice : Haute école spécialisée bernoise (INC)
Numéros de contrat : 201156, 201157
Location cant. depuis le : 01.06.2006
Durée (actuelle) du contrat : Durée limitée jusqu'au 31.07.2030, droit de résiliation unilatéral au 31.07.2029
Crédit demandé pour : 1 an, du 01.08.2029 au 31.07.2030

Loyer annuel		CHF	608 649
composé de	loyer net	CHF	470 640
	charges	CHF	138 009
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin			CHF 608 649
Crédit à approuver			CHF 608 649

3.3.4 Berne, Hallerstrasse 6 (du rez-de-chaussée au 3^e étage)

Entité utilisatrice : Université (INC)
Numéros de contrat : 200523, 200203
Location cant. depuis le : 01.11.1981
Durée (actuelle) du contrat : Durée indéterminée
Crédit demandé pour : 5 ans, du 01.08.2029 au 31.07.2034

Loyer annuel		CHF	940 728
composé de	loyer net	CHF	862 128
	charges	CHF	78 600
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	940 728
Crédit à approuver		CHF	940 728

3.3.5 Berne, Hallerstrasse 6 (1^{er} et 2^e sous-sol)

Entité utilisatrice : Université (INC)
Numéro de contrat : 200301
Location cant. depuis le : 01.01.2007
Durée (actuelle) du contrat : Durée indéterminée
Crédit demandé pour : 5 ans, du 01.08.2029 au 31.07.2034

Loyer annuel		CHF	311 056
composé de	loyer net	CHF	257 056
	charges	CHF	54 000
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon l'article 28, alinéa 2 LFin		CHF	311 056
Crédit à approuver		CHF	311 056

3.4 Nouvelles autorisations de dépenses à limiter dans le temps

Aucune autorisation de dépenses illimitée dans le temps ne doit être limitée avec le présent arrêté collectif.

4. Nature et qualification juridique de la dépense

Toutes les demandes de crédit portent sur des dépenses périodiques et nouvelles au sens des articles 28 et 30, alinéa 1 LFin.

5. Nature du crédit, compte, groupe de produits, exercice

Les crédits seront relayés par des versements mensuels de loyer.

Les versements sont inscrits au budget et dans le plan intégré mission-financement de la Direction des travaux publics et des transports, groupe de produits Gestion des biens immobiliers.

Ils seront effectués via les comptes 316000000 et 312000000.

6. Conditions

L'arrêté collectif ci-joint autorise, outre les coûts supplémentaires liés au renchérissement (art. 29 OFin), les adaptations usuelles unilatérales du loyer et des charges par les bailleurs pendant la procédure d'autorisation de dépenses en cours conformément au droit du bail. En signant le contrat de bail, le canton accepte les clauses d'adaptation qui y figurent généralement de nos jours.

7. Référendum financier facultatif

Dans la mesure où le présent arrêté collectif autorise des dépenses périodiques de plus de 400 000 francs par an, celles-ci sont soumises à la votation populaire facultative.

Il s'agit de ceux figurant aux points 3.1.3, 3.2.2, 3.2.3, 3.2.8, 3.2.11, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3 et 3.3.4 de l'arrêté collectif.

L'arrêté collectif doit donc être publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire

– Grand Conseil

Annexes à l'intention de la CIAT

– Tableau récapitulatif des contrats de location